

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de MONTRÉAL
N° :500-06-000515-102

ENREGISTREMENT

PROCÈS-VERBAL DE GESTION

par défaut ex parte
 contesté enquête au fond

COUR SUPÉRIEURE
 COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

121851 CANADA INC.

c.

THERATECHNOLOGIES INC. ET ALS.

Division :

Salle no :

Le 4 septembre 2012

PRÉSENT(E) : L'honorable juge MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.

PARTIE DEMANDERESSE

Me Michel Savonitto

SAVONITTO & ASSOCIÉS INC.

PARTIE DÉFENDERESSE

Me Pierre Y. Lefebvre

FASKEN MARTINEAU DUMOULIN

RÉFÉRENCES :

DÉBUT

FIN :

DÉBUT

FIN

NATURE DE LA CAUSE : SUSPENSION DE L'INSTANCE

Demandé à nouveau oui non

GREFFIER : Martine Pelchat

JUGEMENT

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour d'appel du 22 août 2012 et bien que celui-ci n'ordonne pas la suspension des procédures;

CONSIDÉRANT la lettre de l'avocat de 121851 Canada inc. du 23 août 2012;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de suspendre l'instance jusqu'au jugement de la Cour d'appel;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

SUSPEND l'instance pour valoir jusqu'au jugement de la Cour d'appel du Québec;

SANS FRAIS.


JUGE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.


MARTINE PELCHAT, G.A.